



GEMEINDE KELMIS
COMMUNE DE LA CALAMINE

COMMUNE DE LA CALAMINE – SERVICE DES FINANCES

Demande de subside pour l'année 2026

A déposer auprès de l'administration communale avant le 31 mars 2026

Rue de l'Église 31 - c/o Service des Finances - 4720 La Calamine

Tel: +32 87 63 98 07/ E-Mail: luca.samadello@kelmis.be

INFORMATIONS PRINCIPALES DU CLUB/DE L'ASSOCIATION

Nom:			
Siège social:			
E-Mail:			
IBAN:	Titulaire du compte:		

PRÉSIDENT	SECRETAIRE	TRÉSORIER
Name:	Name:	Name:
Vorname:	Vorname:	Vorname:
ADRESSE	ADRESSE	ADRESSE
Rue:	Rue:	Rue:
N°:	N°:	N°:
Code post:	Code post:	Code post:
E-Mail:	E-Mail:	E-Mail:
Téléphone:	Téléphone:	Téléphone:

MEMBRES

	sans handicap	avec handicap
Nombre de membres actifs âgés d'au moins 18 ans au 31.12.2025:		
Nombre de membres actifs âgés de moins de 18 ans au 31.12. 2025:		
Nombre de membres inactifs:		

RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2025

Recettes:	Dépenses:		
Subside: Commune:	Province:	Autres:	
Ce décompte comprend-il toutes les recettes/dépenses de l'association ?		Oui	Non

DES FESTIVITÉS PARTICULIÈRES SONT-ELLES PRÉVUES EN 2026 ?



GEMEINDE KELMIS
COMMUNE DE LA CALAMINE

COMMUNE DE LA CALAMINE – SERVICE DES FINANCES

Demande de subside pour l'année 2026

A déposer auprès de l'administration communale avant le 31 mars 2026

Rue de l'Église 31 - c/o Service des Finances - 4720 La Calamine

Tel: +32 87 63 98 07/ E-Mail: luca.samadello@kelmis.be

Pour TOUS LES CLUBS/ASSOCIATIONS

Les documents suivants doivent être joints à cette demande:

- une liste des membres actifs (date de naissance incluse);
- copies des factures justifiant au moins les dépenses à hauteur de la dernière subvention;
- rapport d'activité de l'année précédente.

Juste CHORALES, HARMONIES, SOCIÉTÉS MUSICALES, ASSOCIATIONS CULTURELLES, DE CARNAVAL & DE THÉÂTRE

Nombre de représentations en 2025 en dehors de la commune de La Calamine:

Nombre de représentations en 2025 au sein de la commune de La Calamine:

Nombre de répétitions ou de séances d'entraînement en 2025:

Juste ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nombre d'entraîneurs avec: Licence A: Licence B: Licence C: Formation pour les handicapés:

Nombre d'entraîneurs avec: Licence maître de tir:

Est-ce que le club est affilié à une fédération sportive?

Est-ce que le club est affiliée à l'association sportive? (Sportbund)

Les documents suivants doivent être joints à cette demande:

- Copie de l'assurance responsabilité civile & accident;
- Copie de la carte d'invalidité;
- Copie des licences d'entraîneur et maître de tir.

Cette demande, ainsi que les documents à y joindre, doivent être envoyés à l'administration communale (service des finances) avant le **31 mars 2026**.

Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en compte.

SIGNATURES

Signature n°1

Signature n°2

Fonction:

Fonction: